

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

JU

DEUXIÈME PUBLICATION

1.

Raison sociale (nom) et siège de la Sàrl dissoute:
Arca St-Gingolph Sàrl en liquidation, St-Gingolph
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée des associés
3.

Date de la décision: 21.10.2009
4.

Echéance de préavis des créances: **15.01.2010**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Me Olivier Derivaz, Case postale 1472, 1870 Monthey 2
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Conformément à l'art. 745 al. 3 CO, la société se réserve le droit de procéder à la répartition anticipée des actifs.
- Olivier Derivaz, avocat
1870 Monthey 2 Ville

05347980